

Qui est cette femme ? ¹

La popularité de Saint Vincent de Paul a souvent laissé dans l'ombre celle qui fut sa collaboratrice pendant près de 35 ans. Comme Vincent de Paul, Louise de Marillac s'est engagée dans l'oeuvre immense de la Charité, y apportant toutes ses richesses féminines, et son empreinte personnelle.

L'histoire personnelle de Louise de Marillac est bien différente de celle de Vincent de Paul. Son itinéraire est souvent cahoteux, avec une succession d'ombres et de lumières, de souffrances et de joies.

La famille de Louise de Marillac, originaire d'Auvergne, occupe au XVII^{ème} siècle une place importante dans le Royaume de France. L'un de ses oncles, Michel de Marillac, deviendra le Garde des Sceaux de Richelieu ; il rédigera le Code civil qui régira la nation française jusqu'à Napoléon. Un autre de ses oncles, Louis de Marillac est Maréchal de France. D'autres membres de la famille travaillent dans les différents ministères, en particulier à celui des Finances.

Cette famille de la grande noblesse va marginaliser la petite Louise., car elle est une "bâtarde", une enfant naturelle. La mère de Louise n'est pas connue ; c'est son père qui en a la charge. Il la place, dès ces plus jeunes années, chez les religieuses dominicaines de Poissy, où il va la voir régulièrement. A partir de 1595, ses visites s'espacent suite à son mariage avec Marguerite Camus, une veuve, déjà mère de trois enfants. Louise n'est pas acceptée par sa belle-mère.

A Poissy, au couvent des Dominicaines, Louise reçoit une très bonne éducation. Elle apprend à lire, à écrire (chose assez rare pour les filles au XVII^{ème} siècle), elle est initiée à la musique, à la peinture, à la poésie, au latin etc. Louise rencontre aussi l'affection d'une de ses tantes religieuses. Mais, brusquement, en 1604, elle quitte cette riche pension, et elle est placée dans un foyer beaucoup plus simple où sont accueillies des jeunes filles de la petite bourgeoisie. Pourquoi ce changement radical ? La raison est certainement une question d'argent. Mais qui lui le réalise ? Est-ce son père car sa femme l'a ruiné ? (il lui intente un procès à cette époque!) ou bien est-ce son tuteur qui, après la mort de son père survenue en juillet 1604, n'a pas envie de continuer à payer, pour sa nièce bâtarde, une pension élevée !

Louise ne se laisse pas abattre par ce changement de vie : elle en profite pour apprendre les tâches ménagères,. Dans ce foyer, elle découvre la pauvreté et la dureté de la vie. Elle a, elle-même, parlé aux Filles de la Charité de son séjour dans cette petite pension, dirigée par "une demoiselle pauvre". A 12-14 ans, Louise, très observatrice, remarque les difficultés éprouvées par la directrice pour nourrir toutes les pensionnaires. Elle se fait persuasive auprès de ses compagnes et elle les encourage à faire de la dentelle pour, ensuite la vendre et apporter l'argent à la directrice. Son initiative est acceptée de toutes.

En 1606, un événement religieux impressionne la jeune Louise âgée de 17 ans. Le début du XVII^{ème} siècle est fortement marqué par le renouveau du Concile de Trente (1545-1563). La vie religieuse se développe beaucoup en France. Louise de Marillac suit, avec ferveur la longue procession des Religieuses Capucines marchant pieds nus dans les rues de Paris et allant s'installer au Faubourg Saint Honoré. Elle se rend fréquemment dans ce nouveau monastère et y découvre la vie de prière et de travail de ces religieuses. Son coeur "*est tout réjoui dès qu'elle voit les murailles*" du couvent. Naît alors en elle le désir de devenir Capucine. Elle s'y prépare, expliquera-t-elle plus tard, "*en mangeant des racines*", des légumes.

Mais Louise ne peut prendre seule une décision orientant son avenir. Dans la société de son temps, toute femme est mineure, elle est soumise à ses parents ou à son mari. Louise s'adresse donc à son tuteur qui, adroitement, la renvoie au Supérieur des Capucins. Ce religieux écoute la jeune fille, et sans doute averti par Michel de Marillac lui fait comprendre qu'elle ne peut entrer chez les Capucines. Les

¹ Présentation de Louise de Marillac aux Séminaristes Lazaristes Janvier 1993

motifs sont explicités : sa santé n'est pas assez bonne, elle ne pourra pas supporter la rigueur de la Règle ! La raison donnée est-elle la bonne, ou faut-il y voir un refus, non dit, de payer la dot alors exigée au moment de l'entrée dans un couvent ? Louise est bouleversée par ce refus : elle ressent douloureusement sa situation d'orpheline. De plus ne pouvant réaliser ce qui lui apparaissait comme sa vocation, elle se croit infidèle à Dieu. Voyant le trouble de sa nièce, Michel de Marillac, pour lui changer les idées, l'envoie auprès de ses sept jeunes cousins et cousines d'Attichy.

Un mari est alors recherché pour la jeune Louise. Octavien d'Attichy qui travaille au ministère des Finances remarque un jeune homme qui pourrait convenir. C'est un simple secrétaire qui fait bien son travail, il ne se montrera pas exigeant sur la dot de sa future femme. La famille arrange toutes choses. Le 5 février 1613 est célébré, en l'église Saint Gervais à Paris, le mariage de Louise de Marillac et d'Antoine Le Gras. Dans le contrat de mariage, les parents de Louise sont nommés "*les amis de la mariée*". Nouvelle perception du rejet de la famille ! Louise porte alors le nom de Mademoiselle Le Gras, c'est le titre des femmes mariées de la bourgeoisie, le titre de Madame est réservé aux femmes de la noblesse.

Dès le mois d'octobre, Louise donne naissance à un fils qu'elle nomme Michel. C'est une joie pour elle qui connaît enfin la chaleur d'une vraie famille. Mais ce bonheur est de courte durée. Un peu prématuré, Michel se développe lentement, il se montre un garçon instable, difficile. Quelques années plus tard, le comportement d'Antoine surprend Louise : il devient de plus en plus exigeant, irritable. Louise s'inquiète : que se passe-t-il ? Il lui semble que tout cela est de sa faute, que Dieu la punit car elle n'a pas été fidèle à sa vocation ! Peu à peu, Louise sombre dans un état dépressif. Tout, dans sa vie, devient noir ! Comme beaucoup de femmes en dépression, elle va essayer de modifier le cours des choses en s'imposant de nombreuses prières, des privations. L'angoisse ne fait que grandir, elle songe à quitter son mari malade et son fils, elle se met à douter de l'existence de Dieu.

Survient alors un événement qui la marque profondément. Louise de Marillac a relaté par écrit cet événement extraordinaire. Le dimanche de Pentecôte, 4 juin 1623, Louise assiste à la messe dans l'église Saint Nicolas des Champs, sa paroisse. Subitement, elle est comme éblouie ; la lumière de Dieu l'envahit et lui fait comprendre qu'elle doit demeurer avec son mari. Elle entrevoit sa vie future dans une communauté d'un style nouveau, parcourant les rues de la ville. Elle ne comprend pas comment cela pourra se vivre car toute religieuse est obligatoirement cloîtrée au XVII^{ème} siècle. L'existence de Dieu devient pour elle une certitude. Ce dimanche de Pentecôte, Louise comprend aussi qu'elle sera amenée à se confier et travailler avec un prêtre qu'elle rencontre parfois dans les rues, Il habite le même quartier, il est précepteur dans la famille de Gondy, c'est Monsieur Vincent de Paul. Louise n'éprouve aucun enthousiasme Elle note, dans sa relation, qu'elle "*sentit répugnance d'accepter*"

Cette Lumière reçue le jour de la Pentecôte, si elle apporte un soulagement spirituel à Louise, ne supprime pas les difficultés quotidiennes. Pendant deux ans, Louise soigne attentivement son mari dont l'état de santé s'aggrave progressivement. Le 21 décembre 1625, Antoine meurt paisiblement. S'est-il douté du désarroi de sa femme ?

La situation des veuves, au XVII^{ème} siècle, est difficile. C'est l'homme qui habituellement fait vivre le ménage. La veuve, pour échapper à la pauvreté, cherche souvent à se remarier ou bien elle entre dans un monastère. Louise est très vite confrontée à une situation financière précaire. Elle possède quelques rentes établies par son père : rentes peu élevées : 400 livres par an, elle jouit des revenus des 4 hectares de terres que son père lui a léguées sur le domaine de Ferrières en Brie (ces revenus peu importants sont très irrégulièrement payés !) Louise se trouve dans l'obligation de quitter la maison qu'elle habitait rue Courteau-Villain, elle s'établit dans un modeste appartement rue Saint Victor non loin de l'église Saint Nicolas du Chardonnet. Depuis 1625 (date à laquelle il a fondé la Congrégation de la Mission), Vincent de Paul habite le Collège des Bons Enfants, situé à l'extrémité de la rue Saint Victor. De nouveau, Vincent et Louise se retrouvent sur le même quartier.

Qu'elle est étonnante cette rencontre entre Louise de Marillac, cette aristocrate de Paris à l'esprit vif, au tempérament sensible, et Vincent de Paul, ce bon paysan des Landes, allant si prudemment. Tout sépare ces deux êtres : leur origine sociale, leur culture, leur tempérament. Rien ne semblait

devoir les rapprocher. La longue route qu'ils feront ensemble aboutira à une véritable amitié et provoquera dans l'Eglise tout un mouvement d'attention et de reconnaissance des pauvres, de tous ceux qui sont exclus de la société.

Emu par la souffrance de Louise qui imprègne tout son être, Vincent de Paul lui propose de participer au travail des Confréries de la Charité, associations qu'il a fondées en 1617 pour subvenir aux besoins des pauvres malades. Louise s'y engage progressivement. Son fils Michel, étant pensionnaire, elle a du temps libre.

En mai 1629, sur l'invitation de Vincent de Paul, elle entreprend son premier voyage "missionnaire" à Montmirail. Vincent admire son savoir-faire, son bon jugement, sa facilité de relation avec tous. Mais il est souvent obligé de la modérer, de lui conseiller de prendre un peu de repos. Il est là aussi pour la rassurer, l'apaiser quand surviennent les difficultés, en particulier avec les curés des paroisses qui acceptent mal la venue d'une " femme missionnaire" sur leur territoire. En quelques mois, Louise devient la collaboratrice de Vincent, la conseillère des Dames de la Charité, l'instigatrice des nombreuses Confréries de la Charité qui s'établissent dans la campagne de l'Ile de France puis à Paris.

Ouverte aux autres, elle est attentive aux besoins des pauvres qu'elle rencontre : les malades souvent sans aucun soin et sans nourriture, les petites filles sans aucune instruction. Louise se décentre d'elle-même, elle retrouve petit à petit son équilibre et sa joie. Sa prière qui, au début de son veuvage, s'adressait à la justice de Dieu, se tourne davantage vers Jésus Christ, venu dire aux hommes l'amour de Dieu.

Le développement des Confréries de la Charité dans les diverses paroisses de Paris fait apparaître un problème nouveau. Les Dames de ces Confréries sont, pour la plupart des Princesses, des Duchesses, des Comtesses qui ont voulu participer à tout l'élan de Charité suscité par Vincent de Paul. Mais ces Dames, peu habituées aux tâches ménagères, éprouvent bien des difficultés pour aller dans les taudis porter le repas aux malades, faire le ménage lorsque cela est nécessaire. De plus, leurs maris n'apprécient pas ce travail. Alors elles envoient leurs propres servantes. Le plus souvent celles-ci exécutent ce travail, non par amour du pauvre, mais comme un service commandé par leurs maîtresses. Louise s'interroge : que va devenir "la Charité" ?

En 1630, au cours d'une mission dans le village de Suresnes, Vincent de Paul rencontre une paysanne d'une trentaine d'année, Marguerite Naseau, très soucieuse des autres : elle s'est engagée dans l'alphabétisation des fillettes des campagnes, ayant appris à lire en gardant les vaches, se faisant expliquer les lettres par les passants. Marguerite, comprenant toute l'importance des Confréries de la Charité, accepte de venir à Paris pour servir les nombreux malades abandonnés. Son exemple attire d'autres paysannes à sa suite. Louise les reçoit, leur explique le travail à faire, soutient leur engagement. Elle voit les difficultés que rencontrent ces filles, confrontées aux demandes des malades, aux exigences des Dames, ressentant parfois un certain isolement loin de leur famille.

Une idée germe dans la pensée de Louise : ne faut-il pas réunir ces paysannes en une sorte de communauté pour assurer le suivi du service des pauvres malades et soutenir ces filles. Louise repense à sa "*Lumière*" de Pentecôte. Ne serait-ce pas là la petite communauté au service des pauvres "*où il y aurait allant et venant*" ? Tout simplement, Louise en parle avec Monsieur Vincent. A sa grande surprise, celui-ci se montre très réservé, pour ne pas dire opposé. Les raisons de son refus sont multiples et complexes : ces filles que l'on appelle les servantes des pauvres, sont sous la dépendance des Dames de la Charité en chaque Confrérie. En faire un groupe distinct sous la dépendance directe de Louise de Marillac, n'est-ce pas nuire au bon fonctionnement des Confréries ? Ces filles, d'origine paysanne, pourront-elles vivre ensemble en communauté ? Vincent de Paul, le paysan, n'imagine pas que des paysannes puissent former une nouvelle communauté religieuse ; en effet au XVII^{ème} siècle, les couvents n'accueillent que des filles de la noblesse ou de la bourgeoisie.

Louise ne se décourage pas, elle insiste avec beaucoup de politesse, de délicatesse. Encore un événement décisif : en février 1633, Marguerite Naseau meurt de la peste, après quelques jours de maladie. Elle a été contaminée par une femme sans domicile qu'elle a accueillie dans sa chambre et a fait coucher dans son lit. Louise est bouleversée par cette mort rapide, liée à un manque de connaissance de la contagion. Elle renouvelle ses instances auprès de Vincent de Paul. Peu à peu, celui-ci accepte d'étudier de plus près le problème et lentement parvient à une décision positive.

Le 29 novembre 1633, Louise accueille dans sa propre maison quatre ou cinq des filles servantes des pauvres qui ont accepté de s'engager plus à fond dans cette aventure. C'est ainsi, écrit Gobillon, le premier biographe de Louise de Marillac en 1676, que prend naissance la Compagnie des Filles de la Charité. Ces Soeurs seront, par la suite, appelées Sœurs de Saint Vincent de Paul !

Une vie toute nouvelle commence pour Louise de Marillac. Elle est maintenant la responsable, la supérieure d'une communauté nouvelle qui grandit vite. En juillet 1634, les Filles de la Charité sont douze. Un véritable engouement existe dans les campagnes de l'Ile de France pour cette petite communauté : des filles arrivent nombreuses, plusieurs du même village ou de la même famille. Les Prêtres de la Mission, durant leur mission, parlent de cette possibilité de s'engager au service de ceux qui souffrent et qui ne sont pas secourus.

Louise doit faire preuve de discernement : toutes les candidatures ne sont pas de vraies vocations. Certaines paysannes profitent de cette occasion pour venir à Paris, c'est si attirant la capitale ! D'autres espèrent pouvoir échapper à la rude condition de vie des paysannes, et pouvoir s'amuser ou rencontrer plus facilement des garçons. Des veuves cherchent aussi une situation plus confortable.

Louise de Marillac assure la formation de toutes ces servantes. Elle leur apprend comment soigner les malades, comment respecter chacun dans la situation où il se trouve. Elle aide ces paysannes à vivre ensemble en communauté. Certaines ont plus été habituées à vivre seule au milieu des champs, près de leurs bêtes; leur éducation est frustrée : Jeanne, lorsqu'elle est mécontente de sa compagne, la frappe rudement. Comme cela se produit plusieurs fois, Louise sera obligée de la renvoyer chez elle.

La formation chrétienne est aussi développée. C'est par amour du pauvre en qui le Christ se reconnaît que ces filles s'engagent. Avec patience et sagesse, Louise initie ces paysannes à la rencontre du Christ par l'approfondissement de l'Evangile, la prière, l'oraison. Pour aider les Soeurs à mieux connaître la foi chrétienne, elle rédige à leur intention un petit catéchisme qu'elle leur explique régulièrement.

Outre le service des pauvres malades, les Filles de la Charité sont attentives aux petites filles pauvres qui ne peuvent aller à l'école, car elles sont employées aux travaux de la ferme, à la garde des bestiaux. Quelques écoles existent dans les villages, mais seuls y sont admis les garçons; la mixité est formellement interdite tant par les édits royaux que par les décrets épiscopaux. Les Soeurs, ayant elles-mêmes appris à lire et écrire, vont enseigner les petites filles. L'enseignement religieux est intimement lié à l'apprentissage de la lecture.

Le travail accompli par les "servantes des pauvres" est très apprécié. Partout où sont établies des Confréries, ces filles sont demandées. Faut-il donc les envoyer à Saint Germain en Laye, à Richelieu, à Sedan ? Louise éprouve quelques craintes de voir partir ses filles loin de Paris. Vincent de Paul, lui, n'hésite pas, surtout s'il existe dans la ville une communauté de Prêtres de la Mission. En 1639, Madame Goussault, une Dame de la Charité très appréciée de Vincent de Paul, parlera de la grande détresse qui existe à l'hôpital d'Angers, elle suggérera l'envoi de plusieurs Sœurs pour servir les malades. Louise de Marillac ira elle-même les conduire. Sur place, elle rencontrera les administrateurs de l'hôpital, établira un contrat (premier contrat hospitalier avec une communauté) et confiera la petite communauté encore très jeune (les Soeurs ont entre 20 et 25 ans) à l'abbé de Vaux, vicaire général d'Angers, grand admirateur de Vincent de Paul.

Vincent de Paul et les Prêtres de la Mission, les Dames de la Charité, Louise de Marillac et les Filles de la Charité, tous sont préoccupés des besoins des pauvres. Leur regard est aigu, et tous ceux qui souffrent de l'injustice, de l'exclusion sont rapidement repérés. La situation des Enfants abandonnés retient très vite leur attention. Plus de 300 enfants par an, sont déposés sous les porches des églises ou dans les rues de la capitale. Les gardes du Roi les ramassent et les portent dans un établissement appelé La Couche. Peu de personnel, peu de soins, les enfants meurent rapidement. Parfois la responsable de l'établissement, pour faire taire les cris, donne aux bébés du laudanum ! Un groupe se constitue pour étudier des solutions possibles : qui peut accueillir et prendre soin de ces enfants très fragilisés, qui financera l'oeuvre ? Près de trois ans sont nécessaires à la réflexion : il faut vaincre l'opinion ambiante : ces enfants sont les enfants du péché. ils sont maudits ! Vincent aide les Dames à changer leur regard, comme Louise le fera plus tard avec les Soeurs.

Le premier janvier 1638, il est décidé de tenter un essai : trois ou quatre enfants sont confiés aux Filles de la Charité dont la Maison Mère est au village de La Chapelle au nord de Paris. L'expérience

se révélant très positive, d'autres enfants sont accueillis. Une maison située rue des Boulangers est achetée pour les loger. La Confrérie des Dames de la Charité des Enfants Trouvés suit attentivement les résultats et elle n'hésite pas à aller de l'avant. En 1640, il est décidé de prendre en charge tous les enfants trouvés.

Louise, pleine d'initiative, organise alors un placement en nourrice. Les enfants profiteront du bon air de la campagne, éviteront la contagion due à la promiscuité, recevront une éducation de style familial. Les nourrices sont choisies avec soin, elles doivent être bien connues, soit par les Dames, soit par les missionnaires ou autres personnes sûres. Les parents nourriciers reçoivent une indemnité mensuelle de 100 livres en 1640, qui ne pourra être remise qu'après présentation d'un certificat de vie établi par le curé du village. Des visites régulières par les Dames ou par les Filles de la Charité sont organisées pour s'assurer de l'état de santé de l'enfant, de l'éducation reçue.

Durant les sept premières années, 1200 enfants sont ainsi accueillis. La mortalité qui était de 100% à La Couche, tombe, grâce aux soins de tous, à 50%. Les enfants grandissent, il devient nécessaire de trouver des lieux plus vastes pour les recevoir. Le vieux château de Bicêtre est acheté pour les recevoir. Les Dames de la Charité l'aménagent. Louise de Marillac manifeste son étonnement car rien n'a été prévu pour l'école. Ces enfants n'ont-ils pas droit à l'instruction comme tous les autres enfants ? Immédiatement, elle fait des plans et prévoit l'emplacement des salles de classes. Elle fait acheter, pour l'apprentissage de la lecture, les grands écriteaux dont se servent les Ursulines dans leurs riches écoles. Quelques années plus tard, Louise de Marillac et Vincent de Paul se soucieront de l'apprentissage des garçons chez quelques maîtres artisans, et du placement des filles en quelques bonnes familles.

En 1632, Louise de Marillac s'est rendue auprès des plus pauvres parmi les pauvres. Vincent de Paul avait obtenu du Roi et des Echevins de Paris, la tour Saint Bernard pour y accueillir les galériens malades. Cette tour, située près du Pont de la Tournelle, est proche de la paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet, paroisse de Louise de Marillac à cette époque. Elle ne peut ignorer ces nouveaux voisins, ces hommes destinés à devenir la force motrice des galères du Roi, ces hommes qui ne sont considérés que comme source d'énergie sans aucun souci de leur humanité. Accompagnée des Dames de la Confrérie de la Charité dont elle est la présidente, Louise leur rend visite. En 1640, les Filles de la Charité apporteront aux Galériens un service beaucoup plus régulier : soins, distribution de médicaments et de nourriture. Il faut vraiment être audacieux pour oser envoyer des filles, encore jeunes, au milieu de ces hommes aigris, rudes et parfois violents. Un jour, l'un d'eux enverra à la figure de Barbe la marmite de soupe qu'elle s'apprêtait à servir. Plus tard, Claude se laissera attendrir par un autre qui se dit innocent, et pour le faire sortir du bagne acceptera de contracter mariage avec lui ! Les gardes eux-mêmes voudront que les Soeurs désignent les plus rebelles pour les envoyer "à la chaîne" c'est-à-dire les faire partir sur les galères à Marseille. Les Soeurs refuseront d'entrer dans ce jeu.

Lorsqu'un bourgeois de Paris offre à Vincent de Paul une somme d'argent importante pour être utile aux pauvres, Louise de Marillac est là pour aider à la mise en place d'un établissement pour les anciens travailleurs, âgés et infirmes. En avance sur son temps, elle prévoit l'organisation de petits ateliers pour éviter l'inaction et le désœuvrement. Plusieurs textes écrits de sa main montrent sa réflexion sur le choix de ces ateliers, la recherche de la matière première, la possibilité de vendre à l'extérieur tout ce qui aura été fabriqué, la rémunération de tous ceux qui viendront travailler.

Dans tout ce qu'elle entreprend, Louise cherche à apporter aux pauvres, aux démunis une aide efficace pour leur permettre de se remettre debout, de prendre conscience de toute la dignité qui est au fond d'eux-mêmes, de trouver ou de retrouver une véritable insertion sociale. Ce travail, elle ne le fait pas seule, mais en lien avec d'autres, spécialement les Dames de la Charité, les Filles de la Charité, les Prêtres de la Mission. Elle partage avec tous sa conviction profonde. Tout homme, créé à l'image de Dieu, est appelé à connaître la grandeur de l'humanité que Dieu lui a conféré et que le Christ, vivant au milieu des hommes, a de nouveau révélé.

Au milieu de tout ce travail en faveur des pauvres, qu'est devenu Michel, le fils de Louise ? Les premières années, il était pensionnaire au petit séminaire de Mr Bourdoise, puis chez les jésuites. A partir de 1633, aux vacances, il lui était difficile de revenir chez lui : la maison était occupée par les

filles. Monsieur Vincent l'accueille alors à la Maison Mère des Prêtres de la Mission : une chambre lui est réservée. Michel vit mal tout cela. Ses relations avec sa mère sont souvent tendues : heureusement Vincent de Paul est là pour tempérer. Un moment, Michel avait pensé, sur les conseils peut-être trop pressants de sa mère, à devenir prêtre. Puis, il ne le veut plus. Très indécis, il entre en conflit avec sa mère. Au cours d'une discussion violente, Louise se trouve mal, ce qui bouleverse le fils qui, immédiatement, va raconter la scène à Monsieur Vincent. Louise souffre beaucoup, s'inquiète de l'avenir de son fils.

En 1645, Michel disparaît, personne ne sait où il est parti. Louise s'alarme, lance des appels désespérés à Vincent de Paul. Au bout de quelques mois, Michel est retrouvé; il était parti vivre avec une fille ! Pendant plusieurs années, il mène une vie mouvementée et "joyeuse". Celle-ci ne prend fin qu'après son mariage en janvier 1650, mariage arrangé par quelques amies de sa mère. Et Louise deviendra l'heureuse grand-mère d'une mignonne petite fille Louise Renée qui viendra souvent à la Maison mère des Filles de la Charité et fera la joie des Sœurs.

La Compagnie des Filles de la Charité traverse aussi une crise durant ces mêmes années 1646-1648. Des mouvements de contestation se font jour : des Sœurs trouvent le service des pauvres trop dur, la pauvreté inhérente à cette vie trop rigoureuse, la vie en commun trop exigeante, la vie de prière trop inaccessible. Alors, elles décident d'abandonner cette communauté. Les départs, nombreux, bouleversent Louise de Marillac. N'est-ce pas de sa faute, a-t-elle su aider, accompagner les Sœurs dans leurs difficultés ? Il lui faudra de longs mois pour émerger du sentiment de culpabilité, pour vivre sereinement ce qui lui semblait être un échec. Le soutien tout à la fois ferme et fraternel de Vincent de Paul, sa longue prière en présence du Christ vivant sa Passion, lui permettront de sortir de cette épreuve toute transformée, certaine que l'oeuvre qu'elle a entreprise depuis de longues années est bien l'oeuvre de Dieu et non la sienne.

Pour assurer la pérennité du service des pauvres, Louise de Marillac devra encore s'opposer à Monsieur Vincent. Les Filles de la Charité sont des laïques consacrées qui vont et viennent. Dans les différents diocèses où elles sont envoyées, les Sœurs sont interrogées sur leur identité. Des Evêques, (ils sont les Maîtres dans leurs diocèses), les considérant comme des religieuses, voudraient leur imposer la clôture. Adieu le service des pauvres à domicile. Louise voit le danger. Pour l'éviter, elle veut soustraire les Filles de la Charité de l'autorité des Evêques. Elle demande à Vincent de Paul d'être le Supérieur ecclésiastique de la nouvelle communauté. Le Supérieur des Prêtres de la Mission commence par refuser. Il est trop respectueux de l'autorité des Evêques en chaque diocèse. De plus, il ne veut pas détourner sa Congrégation de son but, l'évangélisation des campagnes et l'oeuvre des Séminaires. Louise a appris la patience. De temps en temps elle revient à l'assaut s'efforçant de convaincre Vincent de Paul. Avec toute sa perspicacité féminine, elle sait que Vincent est très sensible à deux idées-force : l'avenir du service des pauvres et la volonté de Dieu. A plusieurs reprises, elle écrit à Vincent des lettres pleines de respect, développant ces thèmes d'une manière très rigoureuse. Finalement, en 1655, Vincent acceptera d'être reconnu officiellement comme Supérieur des Filles de la Charité, lui et ses successeurs. Ce que Louise a voulu est toujours en vigueur aujourd'hui.

La santé de Louise de Marillac a toujours été très précaire. Cela ne l'a pas empêchée de vivre 69 ans (âge très avancé dans un siècle où l'espérance de vie est de 37 ans) et d'accomplir un immense travail. En mars 1660, elle sent que sa vie touche à son terme. Entourée des Soeurs, de quelques Dames de la Charité, de son fils, sa belle-fille et sa petite fille, elle reçoit le Sacrement des malades. Elle envoie un message à Vincent de Paul immobilisé par la maladie. Un Prêtre de la Mission apporte la réponse : *"Vous partez la première, si Dieu me pardonne mes péchés, j'espère bientôt vous rejoindre au ciel."* Louise meurt le 15 mars 1660, Vincent la rejoint le 27 septembre de la même année.

Louise de Marillac possède une personnalité très riche, quoique parfois déroutante dans sa complexité. Lire et travailler ses écrits fait découvrir une femme très humaine, sensible et parfois fragile, mais pleine de dynamisme, une théologienne aux accents mystiques, mais vivant sa foi dans les multiples réalités quotidiennes. Ses écrits parfois difficiles à lire, (ils portent la marque du XVIIème siècle) sont riches d'enseignement pour aujourd'hui.